

**Marché n° 22-011 : Prestation de collecte des déchets sur le territoire de Laval agglomération
Lot 2 : collecte en points d'apport volontaire**

Avenant n°1

Entre les soussignés

L'AGGLOMÉRATION DE LAVAL, représentée par Monsieur le Président, 1 place du Général Ferrié, CS 60809, 53008 LAVAL Cedex,

D'une part,

Et

L'entreprise MINERIS SA agissant en tant que titulaire du marché cité en objet et dont le siège se situe 37 rue Paul Sain, CS 40100, 84918 AVIGNON cedex 9

D'autre part,

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Le lot 2 du marché 22-011 a été notifié le 28 avril 2022 à l'entreprise MINERIS SA pour un montant estimé de 4 302 000 € HT.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet de l'avenant

La collecte des points d'apports volontaires attribuée à MINERIS, concerne trois flux : les ordures ménagères, la collecte sélective et le verre.

La collecte des ordures ménagères doit prendre fin au 31 décembre 2022. La régie de collecte de Laval Agglomération doit reprendre cette prestation au 1er janvier 2023, suite à l'acquisition de deux camions grues.

Afin de sécuriser ce transfert et parer à tout dysfonctionnement (manque d'expérience du personnel sur le nouveau matériel, pannes...), il est confié au prestataire des prestations ponctuelles, pour une durée d'un an. L'information du prestataire, qui précisera le nombre et l'emplacement des points d'apport volontaire à collecter, devra lui parvenir au plus tard 72 h avant le début de la prestation. La demande lui sera transmise par mail par le responsable de collecte. Le montant maximal de la prestation est de 225 000 €.

Montant initial du marché : 4 302 000 €HT

Montant de l'avenant : 225 000 €HT

% d'écart introduction par l'avenant : 5.2%

Article 2 - Conditions générales

Toutes les clauses et conditions générales du marché de base demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

Fait à _____, le _____

Fait à LAVAL, le _____

La Société

Le représentant du pouvoir
Adjudicateur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20221205-S13-BC-197-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2022

Mise en ligne : le 15-12-22

Jean-Pierre THIOT